



IPCIP

pour une pêche durable,
animée d'une vision commune

INITIATIVE DES PÊCHES COMMERCIALES
INTÉGRÉES DU PACIFIQUE

COUP D'ŒIL SUR LES DÉMONSTRATIONS DE PÊCHE

Depuis 2008, Pêches et Océans Canada (MPO) organise un certain nombre de démonstrations de pêche commerciale au saumon pour les Premières nations de la Colombie-Britannique. Ces démonstrations permettent aux Premières nations de faire l'essai de la pêche commerciale en amont et dans les zones du terminal (zones en rivière situées près de l'extrémité de la montaison du saumon pour les stocks de frai) et étudient une éventuelle rentabilité économique permettant ainsi la pêche dans les zones inexploitées auparavant au plan commercial. Pêcher dans les zones du terminal respecte l'objectif de la Politique concernant le saumon sauvage de préserver la diversité génétique du saumon sauvage du Pacifique en atténuant les pressions sur les stocks de saumon plus faibles alors que ces pêches sont plus sélectives que celles pratiquées dans les zones marines.



Pêche au saumon dans le lac Kamloops, 2010.

Pêches et Océans Canada

Les démonstrations de pêche constituent une étape clé vers des pêches commerciales intégrées, établissant clairement les parts définies dans la pêche au saumon et le développement des ressources chez les collectivités des Premières nations aux termes de l'Initiative des pêches commerciales intégrées du Pacifique IPCIP. Par l'entremise de l'IPCIP, le ministère des Pêches et des Océans cherche à rehausser la durabilité environnementale et la viabilité économique des pêches commerciales d'une façon qui appuie la conservation et l'utilisation durable des ressources halieutiques ainsi que les aspirations des Premières nations qui s'engagent davantage dans la pêche commerciale.

Qu'est-ce qu'une démonstration de pêche?

Les tests effectués de démonstration de pêche « démontrent » de nouvelles méthodes de pêche, à savoir pêcher dans de nouvelles zones ou de nouvelles façons de pêcher. Cela peut prendre la forme d'un nouveau type d'engin de pêche, par exemple une roue à poisson ou la pêche dans de nouvelles zones en utilisant des méthodes plus traditionnelles, que ce soit la pêche fixe, la senne ou les filets maillants. Par exemple, les démonstrations de pêche à l'intérieur des terres de la Colombie-Britannique ont permis l'essai de types d'engins de pêche sélectionnés pour la pêche commerciale pratiquée au terminal, dans les cours d'eau, au large de l'environnement marin, où elle était pratiquée depuis longtemps. Un des objectifs clés consiste à déterminer si ces pêches sont viables au plan commercial, c'est-à-dire si elles répondent aux demandes du marché local et si elles peuvent gérer des prises plus petites dans toute cette vaste zone géographique. Les démonstrations de pêche se déroulent habituellement du début d'août jusqu'à la fin septembre.



Quel est l'objectif d'une démonstration de pêche au saumon dans une rivière?

Les démonstrations de pêche commerciale en rivière offrent aux Premières nations l'occasion de participer à la pêche commerciale au saumon et à montrer comment les allocations commerciales peuvent être transférées en amont à partir de l'environnement marin. Elles appuient l'objectif de conservation du saumon du Pacifique, tout en protégeant la diversité génétique. En déplaçant les pêches commerciales, de la rivière vers les terminaux, le MPO protège les stocks de saumon plus faibles en réduisant leurs prises accidentelles dans la pêche aux stocks multiples qui se pratique dans les eaux marines et le bas Fraser. Les démonstrations de pêche constituent également une occasion pour les Premières nations d'explorer de nouvelles techniques de pêche dans des zones qui n'ont jamais été touchées par le secteur commercial. Ces pêches fournissent des occasions aux groupements autochtones de vendre leurs produits et d'avoir accès aux marchés du saumon frais ou du saumon traité à l'intérieur de la C.-B. Elles servent également de composantes de base essentielles pour que les Premières nations mettent au point une capacité de pêcher et de vendre leurs produits de la pêche, ainsi qu'une occasion pour collaborer avec la gestion des pêches, ce qui aiderait à documenter le plan de développement commercial des Premières nations alors qu'elles se lancent dans le processus IPCIP devant mener à une entreprise de pêche commerciale.

Permis et allocation

Les allocations présaisonniers de saumon pour les démonstrations de pêche correspondent à un pourcentage des prises autorisées. Le poisson pour ces allocations peut être pêché en amont des rivières à la faveur du retrait volontaire des permis commerciaux chez les titulaires pour les pêches conventionnelles de stocks complexes de saumon dans les eaux marines. Toutes les allocations sont fondées sur des évaluations de l'importance présaisonniers de la montaison; cependant, les allocations actuelles sont fixées pendant la saison, à partir des évaluations effectuées à partir des remontées de poisson (comme c'est le cas pour toutes les pêches commerciales). Les démonstrations de pêche en rivière n'augmentent pas le total autorisé des captures pour la pêche commerciale

Contrôle et application des lois

Les pêches de démonstration en rivière sont surveillées pour vérifier que tous les poissons pris au cours de ces pêches sont comptés. Le personnel de la Conservation et de la Protection du MPO patrouille régulièrement les zones de pêche pour s'assurer que la pêche est effectuée de manière ordonnée et que les conditions des permis en vertu desquelles ils ont été délivrés sont respectées.

Vers l'avenir

Les propositions de démonstration de pêche sont généralement approuvées sur une base annuelle et sont seulement en activité pendant la saison de la pêche. À partir des résultats de chaque démonstration de pêche, le MPO et la Première nation participante décideront si on doit poursuivre le programme dans les années suivantes. Finalement, les démonstrations de pêches IPCIP pourraient contribuer à la mise sur pied d'entreprises de pêche commerciale pour les Premières nations et le repérage de marchés locaux pour le saumon frais. Comme toujours, toutes les occasions de pêche sont assujetties aux retours du saumon en saison. La conservation et l'usage renouvelable des stocks de poissons constituent les priorités principales du ministère dans la gestion des pêches.

À propos de l'IPCIP

C'est le 16 juillet 2007 qu'a été annoncée la création de l'IPCIP dans le but d'appuyer la viabilité économique à long terme de la Colombie-Britannique dans le domaine de la pêche commerciale et de la durabilité des ressources halieutiques. Il s'agit d'un projet quinquennal de 175 millions de dollars pour aider au développement et à la mise en œuvre de réformes pour appuyer l'intégration des pêches commerciales. Le programme se compose de quatre éléments principaux : accès et distribution; développement des ressources halieutiques; responsabilité renforcée; et cogestion. Pour en savoir davantage sur l'Initiative des pêches commerciales intégrées du Pacifique (IPCIP), veuillez vous rendre au site : www.pac.dfo-mpo.gc.ca/ipcip